Azerbaïdjan



Les porte-paroles de l'Union européenne, **Catherine Ashton** - Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, et vice-présidente de la Commission européenne, et **Štefan Füle -** le commissaire pour l'Elargissement et à la Politique de voisinage, ont fait la déclaration suivante :

"Le Haut Représentant et le Commissaire sont inquiets de l'arrestation le 4 Février de M. Tofig Yagublu, éditorialiste et vice-président du parti d'opposition «Musavat» et de M. Ilgar Mammedov, leader et candidat à la présidentielle du parti 'Alternative républicaine', qui ont été condamnés à deux mois de détention provisoire par une cour d'Appel le 8 Février. La Haute Représentante et le Commissaire Füle invitent l'Azerbaïdjan à s'assurer qu'une enquête prompte, juste, transparente et indépendante, sera menée. Dans le même temps le Haut Représentant et le Commissaire exhortent les autorités azerbaïdjanaises à s'abstenir de tout nouvel obstacle dressé envers des journalistes et des militants politiques qui cherchent à exercer leurs droits et leurs libertés fondamentaux.

Le Haut représentant et le Commissaire Füle invitent également l'Azerbaïdjan à examiner d'urgence les charges à l'encontre des participants à une manifestation pacifique de solidarité organisée le 26 Janvier à Bakou, et de s'assurer que les allégations existantes de mauvais traitements des détenus qui participaient à cette manifestation et les manifestants d'İsmayıllı sont passibles d'une enquête, ainsi que vérifier que les conditions de détention sont bien respectées pour les personnes en état d'arrestation."

(...)



Réagissant à la décision de la Cour d'Appel de Bakou de maintenir en détention deux militants des droits de l'homme, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, **Thorbjørn Jagland**, a déclaré :

"Je suis préoccupé par les événements récents en Azerbaïdjan et la réponse musclée de la police envers les manifestants. Je suis particulièrement troublé par l'arrestation, le 4 Février de Tofig Yagublu et Ilgar Mammadov, liée aux événements récents dans Ismayilli. M. Mammadov est le directeur de l'École d'études politiques de Bakou, qui coopère étroitement en partenariat avec le Conseil de l'Europe.

La décision d'aujourd'hui de la Cour d'appel de Bakou de ne pas libérer ces deux hommes et son refus de permettre au représentant du Conseil de l'Europe à être présent lors des procédures judiciaires est d'une particulière gravité. J'appelle les autorités d'Azerbaïdjan à respecter les principes fondamentaux et les normes juridiquement contraignantes de la Convention européenne des droits de l'homme ; Convention que l'Azerbaïdjan s'est engagé à respecter en adhérant au Conseil de l'Europe."

(...)

La tauromachie s'invite chez les politiciens azéris

Un parti d'opposition azerbaïdjanais a offert de l'argent pour l'oreille d'un écrivain respecté qui a récemment critiqué l'Azerbaïdjan dans un de ses romans et son comportement envers les Arméniens.



Les dirigeants du parti 'Musavat moderne' ont promis une prime de 10.000 manats (environ 13.000 $) pour toute personne qui accepte de couper l'oreille **d'Akram Aylisli**.

"Nous en avons discuté la semaine dernière et **avons décidé d'offrir une prime pour celui qui coupera une oreille d'Aylisli**. Son roman, 'Rêves de pierre', est une insulte à la nation azerbaïdjanaise. Quelle que soit la punition infligée à l'auteur, elle sera trop faible. Il est nécessaire de lui couper l'oreille. La jeunesse du parti a été chargée d'effectuer le travail. L'exécuteur de la décision obtiendra 10.000 manats," a déclaré le chef du parti, **Hafiz Hajiyev**.



Les autorités azerbaïdjanaises n'ont pas encore réagi à cet appel.

Le roman d'Aylisli, publié en 2012, est consacré aux Arméniens de la RSS d'Azerbaïdjan. «Je dédie ce livre à la mémoire de mes compatriotes qui ont laissé un grand deuil derrière eux», dit l'auteur dans la préface.

Les héros sont des Azerbaïdjanais d'Agulis (un village dans le sud du Nakhitchevan), qui ont essayé d'aider les Arméniens à la fin des années 1980 et au début des années 1990 lors des pogroms de Sumgaït et de Bakou.

Le président Ilham Aliev a déchu l'auteur du titre de 'Ecrivain du peuple' et lui a

retiré sa pension. Son fils et sa femme ont été licenciés de leur lieu de travail.

La société des ‘Écrivains azerbaïdjanais’ avait demandé auparavant au président Aliev de le déchoir de sa citoyenneté et de l'envoyer en Arménie.